



Mairie de Plouneour-Brignogan-Plages
Tél : 02.98.83.40.06
E-mail : secretariat@plouneour-brignogan.bzh

PORT COMMUNAL DE PONTUSVAL
ANNÉE 2025

Arrêté préfectoral 2003 – 1254

DEMANDE DE LOCATION D'UN MOUILLAGE COURTE DURÉE (juillet ou août)

- DATES SOUHAITÉES : de la semaine N° _____ à la semaine N° _____ (du lundi au samedi inclus)
- DEMANDE DE LOCATION D'UN MOUILLAGE LONGUE DURÉE
(20 semaines entre le 15 Avril et le 15 Octobre)
- DATES SOUHAITÉES : de la semaine N° _____ à la semaine N° _____ (du lundi au samedi inclus)
- N° DE LOCATION SOUHAITÉE : N _____

En l'absence de navire au bout de 2 semaines (selon les semaines déclarées sur ce formulaire de demande), la bouée pourra être réattribuée.

EMPLACEMENT SOUHAITÉ (Dans la mesure des emplacements disponibles) :
CRAPAUDS, SNSM, SCLUZ, GARO, TOUR BLANCHE (entourer votre ou vos préférences).

Pour toute demande fournir les copies de l'attestation d'assurance et des papiers du navire.

NOM : _____ Prénom : _____
Adresse principale : _____
Code postal : _____ ville : _____
N° de téléphone : _____ N° portable : _____
Adresse mail : _____

Nom du navire : _____
Immatriculation : _____ marque : _____

Longueur : _____ Tirant d'eau : _____ Type : MOTEUR - VOILIER

Je soussigné (nom, prénom) _____
Reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur des mouillages légers approuvé par délibération du Conseil Municipal du 29/09/2008, de son avenant 1 approuvé par délibération du Conseil Municipal du 25/05/2009 et de son avenant 2 approuvé par délibération du Conseil Municipal du 21/10/2013.

A Plouneour-Brignogan-Plages, le _____ SIGNATURE

Tarifs :

Port de Pontusval (Brignogan) - Location (de mi-avril à mi-octobre)	Tarif 2024
Courte durée / Par semaine	35.00 €
Longue durée (20semaines)	210.00 €